

REUNION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION
MARDI 09.01.2024

Présents : S. LAURENT, F. WINAND, B. DUMONT, M. FORGET, R. GRUSELIN, L. HAAGER, J.-L. MASSART, D. ROMAIN, P. SAK, X. SMAL, B. VALENTIN, G. BURTON

Excusés : A.-M. HABETS

1. ADMINISTRATIF.

- a) Le rapport de l'OA du 16.11.2023 est approuvé.
- b) Michel Forget informe les administrateurs du déroulement de la cérémonie de la remise du titre « Royal » aux différentes associations présentes dont notre asbl.
- c) Lors de la dernière AG de la FVWB, un amendement présenté par la province de Namur, qui n'avait pas pu être discuté en OA, n'a pas trouvé l'unanimité lors du vote. Dès lors, la question est de savoir si nous adoptons le vote de la majorité qui détermine l'ensemble des voix à émettre, ou le vote à la proportionnelle qui détermine le nombre de voix pour et le nombre de voix contre. La grande majorité des membres est favorable au vote à la majorité.
- d) Dans ce cas, les 6 voix à émettre lors du vote en AG seront toujours 6 voix « pour », ou 6 voix « contre », et si un amendement est déposé après un OA, les représentants de notre province à l'AG décideront avant le début de l'AG le vote à exprimer.
- e) Cette règle ne s'applique pour le vote de personnes qui reste un vote secret par bulletin.
- f) La prochaine AG de la FVWB a été fixée en pleine semaine, le mercredi 13.03.2024 à 19h30 à Beez. Cela nous oblige à déplacer l'OA de mars fixé le mardi 12.03.2024. Il a été fixé au mardi 05.03.2024.
- g) La compagnie d'assurances Ethias permet l'extension aux comités provinciaux de la couverture de l'assurance RC Administrateurs. Après discussion, il est décidé de souscrire à cette assurance au tarif de 95,00 EUR.
- h) La FVWB a versé un montant destiné au soutien des projets de promotion du volley-ball. Son utilisation doit faire l'objet de justificatifs visant à vérifier les projets concernés. Ces justificatifs doivent parvenir à la FVWB pour fin novembre.

2. RENCONTRES.

- a) 2 candidatures à l'organisation de la journée finale des coupes provinciales sont parvenues au secrétariat provincial, Athena et La Semois Florenville. Compte tenu des montants de soumission proposés, mais surtout pour des raisons géographiques, cela fait longtemps qu'une finale de coupe n'ait pas été disputée en Gaume, c'est le club de « La Semois Florenville » qui s'est vu octroyer l'organisation à raison de 11 voix sur 12 présentes.
- b) La date limite des inscriptions au championnat des jeunes n'est pas encore atteinte, mais la majorité des clubs a déjà procédé à l'inscription de leurs équipes.
- c) Les endroits où seront organisées les finales francophones des jeunes ont été communiqués à la FVWB.
- d) Il y aura une formation concernant les animateurs qui sera organisée les 18 et 19 mai 2024 en matinée.
- e) Le 11.02.2024 aura lieu à Champlon la première journée du championnat des jeunes.

3. ARBITRAGE.

- a) Pour l'instant, 2 candidats sont susceptibles de pouvoir passer les examens d'arbitre. Pour 4 candidats, 1 examen peut être organisé.
- b) Concernant les désignations d'arbitres, il est rappelé que 4 désignations seront fixées durant le 2^{ème} tour, et l'amende pour manque d'arbitres sera appliquée si ces 4 désignations ne sont pas honorées.

4. LOISIRS.

- a) Afin d'éviter à l'avenir des problèmes avec les équipes du GDL, notre règlement sera adapté de manière à ce que ce qui est appliqué chez nous puisse être appliqué également à ces joueurs.
- b) Pour clarifier le litige existant avec Pétange, une réunion sera organisée le 13.02.2024 à 18h00 avec son responsable loisir à la cafétéria de la Porte de Trèves à Bastogne.
- c) Pour le reste, le championnat se déroule correctement.

5. TECHNIQUE.

- a) L'entraînement de décembre dernier a été annulé vu qu'il tombait durant la période d'examens.
- b) Le prochain entraînement est fixé au dimanche 14.01.2024.
- c) Actuellement, les âges requis pour la participation aux inter-provinces ne permettent pas à la province de fournir suffisamment de jeunes pour y participer.
- d) Lors de l'OA du 05.03.2024, il sera décidé si des équipes seront formées pour participer à l'inter-provinces du Brabant Wallon.
- e) La responsable de la commission pense que les autres provinces comprennent notre situation par rapport au nombre de jeunes correspondant aux critères requis pour une participation.

6. TRESORERIE.

- a) Tous les clubs ont honoré leur facture de fin d'année.
- b) La situation au 31.12.2023 reflète une situation saine, les recettes étant de 2.077,00 EUR supérieures aux dépenses.
- c) Le stage de la Toussaint a coûté près de 9.500,00 EUR (Facture Hydrion, encadrement et teeshirts aux participants). Le coût par stagiaire s'élève donc à plus ou moins 215,00 EUR. Compte tenu de leur droit d'inscription, la charge provinciale s'élève donc à 694,00 EUR.
- d) La facture du stage de la Toussaint a été adressé à la FVWB pour justifier l'utilisation des fonds qu'elle nous avait remis en 2023 pour la promotion du volley-ball.

7. MINI-VOLLEY.

- a) Des dates de journées mini-volley ont été fixées, le 21.01.2024 à Libramont et le 17.03.2024 à Etalle.
- b) D'autres journées sont envisagées à Habay et Attert en avril.
- c) La responsable technique rappelle que du matériel mini est disponible à Martelange.

8. DIVERS.

- a) Moventis, via la FVWB, a proposé aux clubs d'organiser des entraînements dans diverses catégories, tout en indiquant que les premiers inscrits seront les premiers servis, en limitant toutefois les visites dans la province à 3.
- b) Stabulois qui avait été contacté bien avant que la FVWB ne décide de participer au financement a proposé à Arlon d'en profiter aussi. Arlon a donc réagi immédiatement en proposant une formation à Tontelange tout en laissant la possibilité à d'autres clubs de se joindre à Arlon pour y participer.
- c) Cette manière de pratiquer de la FVWB - Moventis est critiquée par les administrateurs qui estiment qu'une telle proposition aurait dû transiter en plus des clubs, par le comité provincial qui est le plus à même de distribuer géographiquement ces 3 visites provinciales, et certainement pas par la formule premier inscrit premier servi !
- d) La réunion visant à réunir les responsables et entraîneurs des équipes évoluant dans les divisions supérieures afin d'agrémenter la journée finale des coupes provinciales s'est soldée par un fiasco, le nombre de représentants étant insuffisant pour prendre une décision.
- e) Des bruits de couloir n'étant pas très favorables au maintien des provinces, il est demandé à nos représentants au CA de la FVWB de se renseigner sur l'avenir des provinces et de leur future gestion.

Fin de réunion : 22h30